



Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation

Comité directeur

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence

Tél : 05.56.98.77.34 / Mél : talence@ffnatationlna.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Samedi 13 janvier 2024 à 10h00 à Talence MRS

<p><u>Membres présents</u> DEBERGHES Marc, Président LEGROS Pierre, Secrétaire Général MEHEUX-DRIANO Yann, Trésorier Général PRAT Caty, Secrétaire Générale adjointe BERTON Laurette, Présidente déléguée BARBAZANGE Delphine, Membre CARRIE Laurent, Membre CAUSERET David, Trésorier Général Adjoint FAVREAU Nathalie, Membre FLAMARION Joël, Membre FOUCHARD Aurélien, Membre GAULIN Huguette, Membre</p>	<p>FOUCHARD Aurélien, Membre GAULIN Huguette, Membre HEYER Patrick, Membre MALLET Jacqueline, Membre PASCAUD Laurent, Membre PERAT Anne, Membre THOREMBEY Jean-Louis, Membre THOREMBEY Mylène, Membre TROUVAT Éric, Membre VANOOTE GEM Bruno, Membre</p>	<p><u>Assistent</u> METAY Michel PANNIER Anthony, coordonnateur ERFAN CHAPGIER Marie-Claude, Sièges Talence MAROLEAU Vanessa, Présidente par interim CD 17</p>
<p><u>Membres excusés</u> ALBISTUR Valérie, Membre BOQUET Catherine, Membre BOURDEN Sarah, Membre BOULESTEIX Jacques, Membre</p>	<p>DUMONT Gérard, Membre médecin BURGUETE José, Membre HAGARD Jean-Louis, Membre LANDAIS Jean-Marc, Membre LACHAISE Alexander, Membre PERSIGANT Jimmy, Membre</p>	<p><u>Excusée :</u> Annie DURRIEU (cadre technique) PICHAUT Aurélie, secrétaire comptable SEBILLOTTE Guilhaine, Directrice ERFAN</p> <p><u>Invités excusés</u> DESCONS Gaël, Président CD 40</p>

1 – Ouverture par Marc DEBERGHES

Le président Marc DEBERGHES remercie les membres présents pour leur participation à cette réunion du comité directeur. Il rend hommage à Roger DEJEAN, dit « Pitou » décédé hier soir. Il faisait partie de « l'ancienne époque » et était très connu en Pyrénées Atlantiques.

Nous avons une bonne nouvelle, nous avons la chance d'avoir désormais un officiel A en natation artistique formée récemment en la personne de Nathalie FAVREAU qu'il félicite chaleureusement.

Cette saison va être particulière puisqu'il s'agit d'une année Olympique. Elle sera forcément riche et très certainement forte en émotion. Il précise que c'est également la dernière saison administrative complète de cette équipe puisque 2024 est une année électorale.

Il souhaite une excellente saison à tous et à leurs proches.

1 – PV du CODIR du 23 septembre 2023

Pierre et Marc précisent que le vote électronique des PV est abandonné ce qui est un peu dommage car cela peut parfois faire perdre un peu de temps selon les cas mais il s'est avéré que ce fonctionnement peut toutefois créer un peu le trouble en pensant qu'il était possible de modifier des propos émis en CODIR.

N'ayant pas participé au dernier CODIR, Laurent s'abstient.

Le PV est validé.

2 – Point Licences

NOUVELLE-AQUITAINE

État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du 10/01 /2024 à 23h59.

	Total (Compétition)	Total (Natation pour tous)	Total (Autres licences)	TOTAL	Saison N-1			Licences en Attente
					10/01/2023	Diff.	Tot. Sai.	
016 - CHARENTE (Clubs affiliés : 6)	197	295	43	535	927	-392	1 322	77
017 - CHARENTE-MARITIME (Clubs affiliés : 8)	499	1 036	105	1 640	1 591	49	2 346	2
019 - CORRÈZE (Clubs affiliés : 3)	153	277	30	460	776	-316	865	181
023 - CREUSE (Clubs affiliés : 3)	32	209	20	261	310	-49	459	--
079 - DEUX-SÈVRES (Clubs affiliés : 7)	309	923	38	1 270	1 274	-4	1 527	44
024 - DORDOGNE (Clubs affiliés : 5)	152	618	93	863	918	-55	1 307	33
033 - GIRONDE (Clubs affiliés : 27)	1 742	3 384	251	5 377	5 187	190	7 547	190
087 - HAUTE-VIENNE (Clubs affiliés : 5)	339	742	329	1 410	1 509	-99	1 641	130
040 - LANDES (Clubs affiliés : 9)	371	841	84	1 296	1 339	-43	1 697	40
047 - LOT-ET-GARONNE (Clubs affiliés : 5)	188	570	32	790	675	115	809	131
064 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (Clubs affiliés : 19)	462	2 192	181	2 835	2 997	-162	4 461	268
086 - VIENNE (Clubs affiliés : 13)	475	2 000	605	3 080	1 901	1 179	3 957	73
(Clubs affiliés : 110) TOTAUX	4 919	13 087	1 811	19 817	19 404	413	27 938	1169

110 clubs sont affiliés à ce jour pour un total de **19817 licences**.

Des difficultés de disponibilités de piscines sont encore à déplorer. A ce propos, Marc demande si quelqu'un a connaissance de problèmes de bassins liés à la crise énergétique.

Il ajoute que des bassins sont toujours fermés à cause de travaux (Bordeaux, Le Bouscat, Orthez...)

Il présente un état détaillé des licences par club. Beaucoup de licences sont encore dans le panier.

Joël signale des problèmes avec un club omnisport dans son département et demande si ce souci est également rencontré dans d'autres omnisports. Marc répond que ce n'est pas une généralité et ajoute que ce nombre de licences n'est qu'une information, nous savons très bien que la saison n'est pas terminée et que les clubs ont encore le temps de valider leurs licences.

Joël ajoute que la piscine de Mourenx ne fermera pas et qu'Orthez est toujours en travaux.

Laurent informe que la tendance serait de remonter les températures de l'eau des piscines car au final l'économie réalisée ne paraît pas être énorme.

3 – Point Financier

En l'absence de Yann, David présente les comptes.

Le solde de trésorerie est satisfaisant. Les actions qui sont en cours, les frais de fonctionnement sur des droits d'engagements et pénalités absence aux AG.

Au niveau de l'ERFAN, des sommes sont également en attente de règlement.

TRESORERIE : état au 12/01/2024

Gestion Courante

Compte courant Ligue	8 562,22 €	<i>opérations en cours déduites</i>
Compte de frais	1 017,56 €	
Remise de chèques en cours	540,00 €	
Compte ELITES 22	2 005,00 €	
	<hr/>	
	12 124,78 €	

Gestion Epargne

Livret Bleu	121 050,08 €
Tonic Croissance	53 000,00 €
	<hr/>
	174 050,08 €

ERFAN	35 472,35 €	<i>opérations en cours déduites</i>
remise de chèques en cours	1 435,00 €	

TOTAL CUMULE Ligue = 223 082,21 €

RECETTES facturées : A PERCEVOIR

LIGUE

Fonctionnement	Total =	2 700,00 €
-----------------------	----------------	-------------------

Frais Fonctionnement Ligue 22-23 - clubs été
100,00 € 1 club

AG LIGUE 04/11/23 - amendes
2 600,00 € 13 clubs

Natation	Total =	1 213,00 €
-----------------	----------------	-------------------

ENG - ITC TC poule rég. Libourne 12/11/23
100,00 € 1 club

ENG - Chpts Rég J/S hiver Agen 03/12/23
413,00 € 5 clubs

ENG - Chpts Rég Benjamins hiver Niort 10/12/23
700,00 € 8 clubs

ERFAN

Formations 23-24 17 494,00 €
Frais de gestion 23-24 180,00 €

AFDAS, CPF, Pôle Emploi 10 080,00 €
CFA INFAN 23 238,00 €

Natation Estivale	Total =	- €
--------------------------	----------------	------------

Water-POLO	Total =	3 450,00 €
-------------------	----------------	-------------------

ENG Equipes jeunes 23-24

2 050,00 € 2 clubs

ENG N3 + arbitrage 23-24

1 400,00 € 1 club

Nat ARTISTIQUE	Total =	56,00 €
-----------------------	----------------	----------------

ENG - Synchronat Bordeaux 12/11

14,00 € 1 club

ENG - Synchronat Pessac 03/12

42,00 € 2 clubs

EAU LIBRE	Total =	- €
------------------	----------------	------------

7 419,00 €	LIGUE
-------------------	--------------

A PERCEVOIR

ERFAN	50 992,00 €
--------------	--------------------

TOTAL	58 411,00 €
--------------	--------------------

SUBVENTIONS à percevoir

LIGUE

ANS 2023 23 000,00 €
 CRNA 2023 - solde 5 400,00 €
 CRNA 2023 - Matériel 3 000,00 €

TOTAL = 31 400,00 €

TOTAL	31 400,00 €
--------------	--------------------

ERFAN

TOTAL = - €

ACHATS en cours : LIGUE

<i>commission</i>	<i>objet</i>	<i>montant</i>
F	<i>Ristourne licences Départements</i>	20 498,00 €
OFF-WP	NF arbitres N3 - partie 1	2 514,77 €
NA	Action sur portés - ACROSMOSE	1 040,00 €
PLG	Péréquation Plongeon FFN 2023	4 325,00 €
TOTAL général à charge =		28 377,77 €

TOTAL TRESORERIE 223 082,21 €

TOTAL A PERCEVOIR 89 811,00 €

TOTAL A REGLER 28 377,77 €

SOLDE 284 515,44 €

Marc signale que nous allons avoir une Péréquation à payer à hauteur de 17000€ pour le développement 24-25 de la partie développement des jeunes en water-polo.

Le calcul doit être effectué en fonction du nombre de compétiteurs par ligue. Cela a été décidé au conseil de territoires du 20 décembre 2023.

Notre ligue est la plus en difficultés, Marc a donc proposé à la fédération d'augmenter le tarif de la licence plutôt que de demander aux ligues de payer ce montant.

Un large débat s'instaure autour du sujet, Pierre, Laurent, Jean-Louis, Michel s'insurgent également contre ce principe qui consiste encore à demander aux ligues de palier au manque de finances de la Fédération.

Il a été aussi proposé que si les ligues se proposent d'organiser des championnats de France, la FFN pourrait prendre en charge la part de la ligue organisatrice.

Joël ajoute que lors de la réforme de la licence, la fédération a fait une grosse erreur. Aujourd'hui il y a plus de licences loisirs que de licences compétiteurs.

Le sujet est en cours de réflexion.

4 – Point subventions

PSF-ANS. Réunion en visio le des référents régionaux le 13 décembre 2023.

Objet : bilan saison 2023. calendrier saison 2024.

Pour la Ligue NAN : 86 actions clubs, soit 56700€, 25 actions comités, soit 33930€ et 4 actions ligue, soit 23450€. Augmentation de 7000€ pour la ligue qui a surtout porté sur l'action ETR. Classement de la ligue relatif au montant de la subvention perçue : 6ème.

Saison 2024 : début prévu fin mars.

Information importante : 6 clubs ont reçu une demande de remboursement de la subvention qui leur avait été accordée en 2020 pour non-production de justificatifs des sommes allouées. Cette procédure va s'étendre sur les années suivantes. Donc, rappel aux clubs de ne pas oublier d'envoyer leurs justificatifs avant fin juin de l'année qui suit l'attribution de la subvention.

Conseil régional: réunion en présentiel le jeudi 4 janvier à Talence

Présence de Mr Jean-Hugues Aeschmann, référent régional du dossier, de Mme Pauline Buron en charge des sportifs de Haut-Niveau et des membres de la commission « Subventions »

Présentation de la trame du dossier de la Ligue pour 2024 qui a pris en compte les nouvelles directives régionales: actions déclinées selon 2 axes: actions structurantes et actions de développement(celles-ci ne pouvant être reconduites que sur 3 ans): échanges très fructueux sur des points précis (place de l'ETR dans les actions, maillage du territoire, actions envers tout public, etc...).

Dossier entre maintenant dans sa phase de rédaction. La commission se réunira courant janvier pour lecture et corrections, envoi au Conseil Régional le 31 janvier.

Nous allons faire une demande pour 10 plaques, un Quantum et une sonorisation.

L'action n'est financée qu'à 30% par le Conseil Régional.

Il nous faut un maillage sur le territoire au niveau du matériel nécessaire aux compétitions afin de limiter son déplacement.

Marc signale qu'en cas de besoin d'une salle de sport, on peut passer par le conseil régional.

Il faut que la ville soit pourvue d'un lycée car il ira dans cette piscine.

Il ne faut pas perdre de vue que les locaux sportifs des lycées peuvent être utilisés car ils sont financés par la Région.

Joël demande si tous les athlètes éligibles sont bien répertoriés sur les listes ministérielles. Il semblerait que Pauline DURAND a contacté les familles des sportifs directement.

Marc répond qu'il n'y a que 9 athlètes HN éligibles dans la région.

Laurette remercie les présidents des différentes commissions pour la précision des informations communiquées, qui lui permet de bien préparer le dossier.

5 – ERFAN



Objectifs à moyen terme ERFAN

- Guilhaine a demandé à Anthony de monter le dossier d'habilitation du DEJEPS.
- À l'heure actuelle, la partie générale est terminée. Il reste la partie spécifique, même si le ruban pédagogique est construit.
- 3 sessions seront proposées:
 - 1 avec un parcours complet (453 heures en centre et 327 heures en alternance)
 - 1 avec dispense grâce au MSN (dispense de l'UC2 et de l'UC4)
 - 1 avec dispense grâce au BF4 (dispense de l'UC2, UC3 et UC4)



- Pour les BF4, l'idée est de proposer l'UC1 (manquant) du DEJEPS entre octobre en décembre afin de pouvoir convoquer un jury en janvier et que les stagiaires aient leur diplôme en début d'année.
- Le montage de cette habilitation représente un travail important de recherche et de rédaction.
- Plusieurs réunions de travail sont prévues dans le prochain trimestre afin de coller au mieux avec les attentes ministérielles.
- Le dépôt du dossier à la DRAJES de Nouvelle Aquitaine doit se faire au plus tard le 1^{er} avril afin d'être dans les délais pour commencer la session en octobre.
- 6 mois d'études du dossier. En 2 formats: papier et PDF.
- Pour l'instant, une quinzaine de candidats seraient intéressés pour rentrer dans cette formation.



Formations 2023-2024

- 79 stagiaires en formation MSN // BF
- 10 stagiaires en formation BF4
- 6 stagiaires en NFS
- Formation en centre NFS terminée.
- Pour le reste, les sessions suivent leurs cours.
- Pour la formation Aisance Aquatique, la Nouvelle Aquitaine a été retenue pour organiser conjointement avec la FFN la formation d'instructeur Aisance Aquatique.
- Elle aura lieu du 18 au 22 mars 2024 à La Teste.

6 personnes sont prévues sur la formation d'instructeurs AA.

Une réunion de la commission des Cadres sera organisée le 8 février en visio et un recyclage des entraîneurs est prévu le 8 mars sur l'ADN avec Vincent Hamelin.

9 – Commission Natation Course

- **Joel présente brièvement le règlement sportif 2024**

Il est satisfait car pour la première année depuis 8 ans, nous avons quelque chose de cohérent. En département, on se qualifie pour la région avec le circuit LNA Tour, LNA Conférence et Challenge. Il n'y a que les championnats régionaux et meetings nationaux qui permettent de se qualifier pour les championnats de France. En France il y a 4 meetings nationaux. La grille sur des performances N sortira en mai.

- **Grégory présente les résultats et l'évolution des nageurs.**

Des actions ont été mises en place suite aux statistiques des résultats.

10 – Commission Natation Artistique

- **Collectif Régional Avenirs**

Pour la première fois en Nouvelle Aquitaine un collectif Avenir a été mis en place, il s'agit des nageuses de 8 à 12 ans.

Nous avons sélectionné 24 nageuses issus des clubs des Girondins de Bordeaux, Pessac NS, Angoulême NA et de l'ACAP Périgueux.

Voici le programme de ce collectif :

- Un regroupement de 5 jours et 4 nuits à Pujols (47) qui a été un vrai succès, 2 entraînements dans l'eau par jour, 2 heures de PPG par jour, visite d'un château Hanté et une super soirée d'Halloween et pour finir une compétition en fin de stage. Ce stage était encadré par 3 entraîneurs et Annie DURRIEU et Nathalie a géré la logistique. 2 entraîneurs des clubs d'Angoulême et de l'ACAP en ont profité pour se perfectionner.
- 3 regroupements sont organisés sur les week-ends :
 - Les 16-17 décembre 2023
 - Les 13-14 janvier 2024
 - Les 6-7 avril 2024

- **Action portée**

Comme tous les ans nous avons une action sur les portés encadré par Jean Luc Voyeux (ex entraîneur de l'équipe de France NA sur les portés), c'est la deuxième saison que nous avons changé la formule de cette action, nous faisons 5 regroupements avec 2 clubs à chaque fois, ce qui permet de faire un travail plus en profondeur que sur un grand groupe de 50 nageuses et nageurs.

- 15 octobre à Bordeaux clubs Girondins de Bordeaux et ACAP,
- 22 octobre à Villenave d'Ornon : Clubs Sirènes d'Ornon et AS ST Médard.
- 19 novembre à Angoulême : clubs CAPO Limoges et Angoulême NA.
- 26 novembre à La Teste : AST et Pessac NS
- 31 mars à Saintes : CN Saintes et CEP Poitiers

- **Officiels**

Suite à la réforme du système de notation des WA 2 compétences d'officiels ont été ajoutés en plus des 4 déjà en place, le contrôleur de synchronisation et le contrôleur technique complet. 4 officiels de la LNA ont suivi les 2 nouvelles formations.

- 4 ont validé le niveau de contrôleur de synchronisation,
- 1 a validé le contrôleur complet,
- Nathalie Favreau a validé son officiel A

❖ Equipements

➤ Certification des bassins (données base FFN)

Message du 6 décembre 2023 à 21h36 par la commission équipements et labellisation aux Présidents Comités départementaux, commission Natation course et bureau de la Ligue

Piscines récentes

- **Libourne** (2020-la Calinésie) : Non certifiée (Demande reçue le 6 janvier 2024)
- **Ambarès** (2019) : Non certifiée (pas de demande jusqu'à présente)
- **Dax** (2021) : Non certifiée (pas de demande jusqu'à présente)
- **Mont-de-Marsan** (2019-2020) : Non certifiée (pas de demande jusqu'à présente)

Rappel important => quel que soit le niveau de la compétition, un bassin doit être certifié ou homologué pour des compétitions fédérales et qualificatives.

➤ Bassins mobiles => Le déploiement

23 bassins acquis et déployés en 2023 auprès de territoires identifiés en « Zones d'apprentissage prioritaires »

Outre-mer : Guyane, Martinique (en cours), Guadeloupe (en cours)

Quartiers urbains : Dugny, Villetaneuse, Roubaix (59), La Trinité (06)...

Métropoles : Marseille, Montpellier, Nancy, Nice...

Zones rurales : Moirans (38), Pignans (83)

Plusieurs dispositifs institutionnels connectés au projet :

Plan J'Apprends à Nager (JAN), Aisance Aquatique, Académie de la Natation

« 1, 2, 3, Nagez ! Avec Paris 2024 et EDF » (3 000 enfants sur l'été)

« Natation Olympisme et Handicap » avec le département des Hauts-de-Seine (4 000 collégiens sur la période scolaire 2023-2024)

➤ Bassins mobiles => Le bassin d'apprentissage compact

- Bassin de 10 m x 5 m x 1,50 m profondeur
- Ergonomie de mise en œuvre et de fonctionnement
- Pourtour de circulation intégré en base
- Parois rigides (hybridation d'acier)
- Filtration et chauffage de l'eau intégrés
- Circulations envisagées pour favoriser l'apprentissage massé
- Idéal à sécuriser et à gardiennier

➤ Bassins mobiles => Le bassin d'apprentissage grand public

- 2 modèles (surface >90 m²)
 - 1) 14 m x 7 m x 1,40 m
 - 2) 12,5 m x 7,5 m x 1,40 m prof
- Parois souples « NEWPLAST » ou « IASO » à haute résistance
- Facilités de montage, démontage et stockage
- Pourtour de circulation à intégrer en option sur au moins un côté
- PMR chiffré et provisionné

➤ Bassins mobiles => La piscine d'apprentissage grand format

- Bassin de 200 m² (25x8m)
- Pourtour de circulation intégré en base
- Parois rigides (hybridation d'acier)

- Piscine longue durée (6 mois minimum)
 - Mise en œuvre sur le temps scolaire, y compris période hivernale (3 saisons minimum)
 - Pour certains projets mise en place d'une couverture/tenture (voire traitement d'air) pour prolonger l'utilisation
- **Bassins mobiles => Le projet Natation, Olympisme et Handicap (NOHa) porté par le Département des Hauts-de-Seine**
- Déploiement de 3 bassins sur la période scolaire 2023-2024
 - 3 sites pour couvrir tous les collèges des Hauts-de-Seine :
 - Nord : Clichy
 - Sud : Châtenay-Malabry
 - Centre : Suresnes
 - Stages pendant les vacances
 - 3 000 à 4 000 enfants ciblés par le dispositif par an
 - 4,5 M€ HT de budget pour les trois projets
 - Ouverture aux clubs / associations / centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint puis en soirée
 - Certains sites sont déjà prévus pour durer davantage (1 à 5 ans)
- **Bassins mobiles => Perspectives de déploiement 2024**
- 20 bassins (hors NOHa) en réemploi
 - Collectivités déjà dans le dispositif souhaitant repartir
 - Nouvelles collectivités/associations intéressées par un déploiement
 - Réassort éventuel de nouveaux bassins si forte demande
 - Frais de mise à disposition à prévoir à la hausse (~40 k€)
 - Finalisation des commandes pour janvier 2024
 - Déploiement selon besoin à partir d'avril
 - Eligibilité probable à des fonds de subvention (Aisance aquatique, 1, 2, 3 Nagez ! avec Paris 2024...)
- 2024 : se faire connaître rapidement.**
- Positionnement des porteurs de projets au travers des ligues et ou des comités départementaux
 - Montage financier avec les collectivités
 - Destinés pour les zones carencées
 - Montage idéal pour un bassin de 10m x 5m
 - L'été sur terrain de tennis ou l'hiver dans un gymnase (semi-nordique) – profiter des vestiaires des installations existantes
 - Sur support parfaitement plat et résistant à 2T/m².
 - Emprise au sol 16m x 13m – idéalement clôturé
 - Montage sur une installation appartenant au Département (collège comme en région parisienne ou école primaire comme à Guéret) et permettre l'accès aux écoles de la CC.
- **Bassins mobiles => Dossier de financement des porteurs de projets**
- 1 ou 2 bassins 5m x 10m disponible pour la NA
 - Possibilité d'obtenir un bassin de 10 x 20m ou 25m Liner. Idéalement pour un positionnement nordique à l'année.
 - A charge collectivité:
 - Forfait montage/démontage/ stockage / transport et remise en état : env. 40 000€
 - Fluides, chauffage, etc.: env. 3 000€/mois (valeur 2023)
 - Quelques options possibles
 - Surveillance et éducateurs (Salaires et déplacements)

- La sécurité du site
 - Destinés pour les zones carencées ou centres de loisir
 - Montage idéal l'été sur terrain de tennis ou l'hiver dans un gymnase (semi-nordique)
 - profiter des vestiaires des installations existantes

❖ Labellisation : Point avancement

- Informations traitées dans les documents ci-dessous :
- Procès-verbal bureau régional du 11 octobre 2023 en visioconférence
- CR bureau régional du 22 novembre 2023 en visioconférence
- Compte-rendu bureau régional du 20 décembre 2023 en visioconférence

11 – Commission Eau Libre

I. Coupe de la Ligue Nouvelle-Aquitaine

Pour soutenir les nombreux clubs ou départements qui ont d'ores et déjà créé des événements Eau Libre et encourager les clubs ou départements à créer de nouveaux événements Eau Libre et motiver les nageurs pour se déplacer sur plusieurs courses, renouvellement d'une Coupe d'Eau Libre de Nouvelle Aquitaine regroupant l'ensemble des compétitions organisées sur le territoire par des membres de la Fédération de Natation. La Ligue pourra éventuellement, en cas de demande, fournir assistance à chaque organisateur par la présence d'officiels et éventuellement la mise à disposition du matériel qu'elle possède moyennant une convention.

Sont actuellement en projet 14 événements sur la Ligue :

19/05/24 : Osez Hourtin

02/06/24 : Trophée de la Vienne

09/06/24 : Artha Katxi Tour (St Jean de Luz)

22/06/24 : Traversée de Biarritz

23/06/24 : Osez Libourne

17/08/24 : Traversée de Bayonne

18/08/24 : Boucles Hendayaises

01/09/24 : 9ème Boucles Dohobane Lohizune

07/09/24 Osez Hostens

15/09/24 : Boucles de la Jemaye

15/09/24 : Osez Bordeaux Lac

22/09/24 : Osez Lacanau (à confirmer)

21 et 22/09/24 : Coupe du Causse (finale de la Coupe de France)

??/09/24 Boucles de Bergerac.

Donc un seul télescopage de date pour le moment : Boucles de la Jemaye et Osez Bordeaux Lac, à voir si il n'y a pas possibilité pour l'un des deux de se décaler du dimanche au samedi.

Pour essayer d'harmoniser ces événements, il serait souhaitable d'organiser une journée de regroupement des organisateurs fin février.

II. Championnats de Ligue Nouvelle-Aquitaine

Pour proposer à nouveau une compétition régionale motivante pour les nageurs licenciés de la région déjà impliqués les années précédentes en Eau libre, organisation d'un Championnat de Ligue Toutes Catégories, Juniors 1, 2 et 3 hommes et femmes sur un 5k programmé dans la Coupe de Nouvelle Aquitaine (lieu à définir).

Ajout à cette manifestation, pour donner la motivation d'une première expérience Eau Libre à des nageurs des catégories benjamins de la région, d'un Championnat de Ligue benjamins sur un 3K programmé dans la Coupe de Nouvelle aquitaine (lieu à définir).

Il serait souhaitable que les deux championnats soient sur le même site et la même journée, mais deux sites différents est aussi une bonne option car cela permet d'étendre la répartition géographique ce qui n'est pas négligeable dans l'état actuel de la Natation en Eau Libre en Nouvelle-Aquitaine.

III. Sélection pour la Coupe de France des Régions

Afin que les meilleurs jeunes de Nouvelle-Aquitaine en Eau Libre côtoient une première fois les nageuses et nageurs de haut niveau français qui sont parmi les meilleurs mondiaux, nous proposons une participation à la Coupe de France des Régions.

Comme cette Coupe de France des Régions aura lieu sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine au Lac de Causse à Lissac sur Couze (Brive), nous proposons de présenter deux équipes de Nouvelle-Aquitaine.

Cela implique la sélection de huit nageurs pour la Coupe de France des Régions sur le 5km de la finale de la Coupe de France encadrée par un staff compétant

- 2 nageuses et 2 nageurs juniors 1 : 14 ou 15 ans (2010-2009)
- 2 nageuses et 2 nageurs juniors 2 : 16 ou 17 ans (2008-2007)

IV. Stage de Ligue

Afin de permettre à de jeunes nageurs licenciés à la Fédération (benjamins, juniors 1 et 2) qui ont goûté au demi-fond en bassin de découvrir et donc aimer l'Eau Libre nous souhaitons mettre en place un stage.

Stage de début juillet ou fin août en semaine

Comprenant :

- Hébergement et restauration proches d'un bassin (si possible) et d'un accès à la pratique en milieu naturel
- Entraînements le matin si possible en piscine ou sinon en milieu naturel
- Entraînement l'après-midi en milieu naturel

Suivi de la participation à une étape de Coupe de France ou de Coupe de Nouvelle-Aquitaine sur le week-end.

A destination des :

- Benjamins : 12 et 13 ans (2011 - 2012)
- Juniors 1 : 14 et 15 ans (2010 - 2009)
- Juniors 2 : 16 et 17 ans (2008 - 2007)

Cela concernerait 12 à 14 nageurs benjamins ou juniors 1 et 2

Tarifs : Le tarif des stages de la ligue Nouvelle-Aquitaine de Natation : 54 € (à vérifier) par jour par nageur avec une participation de ligue de 27 € par jour par nageur.

V. Formation des Bénévoles

Formations initiales et continues des officiels Eau Libre (Experts, Juges et Juges Arbitres) couplées si possible avec une information sur les démarches et conditions d'organisation d'un événement Eau Libre, avec notamment la présentation de l'environnement logiciel de la Fédération (site d'inscriptions et gestion sous extranet pocket)

Idéalement du fait de l'étendue de la région sur trois sites différents : nord-est par exemple à Poitiers ou Niort ou Angoulême (cela pourrait attirer des licenciés des Pays de Loire et du Centre Val de Loire), centre-ouest par exemple à Guéret ou Brive ou Périgueux (cela pourrait attirer des licenciés du Centre Val de Loire et d'Auvergne Rhône Alpes), sud-est par exemple à Pau ou Agen ou Mont de Marsan (cela pourrait attirer des licenciés d'Auvergne Rhône Alpes et d'Occitanie)

Organisation de la journée de formation : 9h accueil des participants, 9h15 début des formations Experts, Juges et Juges Arbitres, 10h45 fin formation Experts, 10h50 suite des formations Juges et Juges Arbitres, 12h20 fin de la formation Juges, 14h suite de la formation Juges Arbitres 15h30 fin de la formation Juges Arbitres.

En soirée (début 18h30 ou 19h) initiation à l'organisation d'un événement Eau Libre avec présentation de l'aide à la détermination du dispositif de sécurité et de l'environnement logiciel de la Fédération.

Jean-Louis ajoute qu'il y a des nageurs en Eau Libre qui sont en licence « promotionnelle » depuis 5 ans, ce n'est pas normal. Il faut que ces personnes passent en licence compétition.

11 – Commission Natation Estivale

Caty présente le calendrier et règlements 2024.

Bruno ajoute que rien ne change par rapport à l'année dernière car il semble qu'on ait trouvé une bonne formule.

Lors des Championnats Régionaux sur 2 jours et demi, nous aurons des finales TC l'après-midi.

Le niveau des nageurs s'améliorant, la grille a été un peu resserrée.

Organisation du Critérium National

Caty passe la parole à Joël afin de présenter l'avancée de l'organisation.

Le budget des Critériums Nationaux organisés à St Jean Pied de Port cette année, se présente bien.

La piscine ne possède pas de tribunes, un prestataire local propose 492 places pour le public et le

cout est relativement intéressant car nous sommes avec la commission sécurité à 4500€.

Il faudra fournir de la main d'œuvre, Joël a demandé une estrade pour la gestion du chronométrage.

10 personnes de la fédération seront présentes, des bénévoles du club et de la ligue.

La communauté du pays basque fait cadeau de la location de la piscine.

Le public paiera les entrées.

Ayant droit à une subvention du Conseil Régional, Joël va informer le club pour établir un dossier.

Les règlements 2024 sont validés.

12 – Commission Ressources – Bilan enquête


Jacqueline va distribuer un questionnaire ciblé sur les besoins de formations des entraîneurs.

Elle propose d'aider les clubs à trouver des solutions à leurs problématiques.

Pour cela, elle a élaboré un plan d'action :

- 1- **Un questionnaire** va être remis lors de la réunion des entraîneurs le 14 janvier.
- 2- **Proposer 4 rendez-vous visio** en février avec les dirigeant(e)s pour échanger sur les résultats du questionnaire de la commissions ressources humaines distribués lors de l'AG du 04/11/2023

Renvoi des statistiques et bilan avant les rencontres

AG - 04 / 11 / 2023		Visios programmées avec les dirigeants des clubs	
Clubs affiliés saison 2023/2024			
DEPARTEMENTS	Nombre		
016 – CHARENTE	5	mercredi 31 janvier 2024	18h30 - 19h30
017 - CHARENTE-MARITIME	8		
019 – CORRÈZE	3		
023 – CREUSE	3		
079 - DEUX-SÈVRES	7		
024 – DORDOGNE	5	mercredi 7 février 2024	
033 – GIRONDE	27		
087 - HAUTE-VIENNE	5	vendredi 9 février 2024	
040 – LANDES	9		
047 - LOT-ET-GARONNE	5		
064 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	18		
086 – VIENNE	12	mercredi 14 février 2024	
TOTAL	107		Données au 04/11/2023

3- **Réunion commission ressources** le Lundi 29 janvier 2024 en soirée

Sujets à aborder :

- Réactiver les moments d'échanges (trop peu nombreux en 2023) avec les membres de la commission
- Appel à des nouvelles candidatures
- Faire le point sur les formations à développer pour les dirigeant(e)s de clubs, comités départementaux
- Partager les supports de cours préparés par J. MALLET (en Visio) pour avis
- Faire le point sur l'emploi et la crise des vocations que connaît le sport en général

4- Développement des formations RH

Sur une journée de 7h00

Horaire	Thématiques	Interaction souhaitable - échanges des pratiques
09 h 30 - 10 h 45	1 / Le champ d'application de la CCNS - Le droit du travail et la place de la convention collective 2/ Les phases du recrutement 3 / Le temps de travail effectif - Durée légale	Rappel de quelques notions situant la CCNS Textes à l'origine du droit du travail (aperçu) QUIZ QUIZ
10 h 45 - 11 h 00	Pause	
11 h 00 - 12 h 30	4/ Généralités sur les types de contrats de travail (Réflexion autour du choix des contrats comprendre l'articulation des activités décalées dans le sport qui impactent l'organisation du travail) 5/ La modulation : mise en place. Quand ? Pourquoi ? 6/ Le CDI Intermittent. Pourquoi ce contrat est adapté aux activités décalées Comparaison avec la modulation	QUIZ Échanges sur les pratiques des participant(e)s Analyse des contrats de travail (s'ils le souhaitent) L'incidence du choix des contrats sur la masse salariale Démonstration : simulation de salaires bruts
12 h 30 - 13 h 30	Déjeuner	
13 h 30 - 15 h 15	7/ Focus sur le CDI Intermittent (Pourquoi établir un prévisionnel des activités et un suivi) 8/ Comprendre la différence entre CDI temps complet modulé et /ou partiel et CDI Intermittent	QUIZ Échanges sur les pratiques des participant(e)s Mise en situation - Atelier et TP
15 h 15 - 15 h 30	Pause	
15 h 30 - 17 h 30	9/ Le CDI Intermittent (suite) 10/ Mise en situation lors d'une embauche	Étude de cas Outils remis par l'intervenante Partage d'expériences

Sport santé - Objectif bouger plus – Sport inclusion. Les grands projets autour de l'activité physique

Face aux difficultés toujours croissantes de recruter dans les clubs et de pérenniser les emplois, comment pouvons-nous répondre à ce dilemme ?

Bouger plus, promouvoir les offres d'activités physiques et faire face à un désamour total des métiers d'éducateurs sportifs (tous sports confondus) ?

Comment attirer un public de jeunes diplômés vers des emplois d'éducateurs sportifs, dont les horaires décalés désormais rebutent beaucoup de candidats ?

13 – Commission Water-Polo – Résultats

Une réunion a eu lieu fin septembre à Angoulême avec tous les clubs de water-polo pour caler les championnats régionaux Jeunes et Nationale 3 et caler les règlements.

Le calendrier a été diffusé début octobre.

Une visio a été effectuée pour faire les Coupes de France de Ligues. Nous allons engager, comme l'an dernier, 1 équipe U14G et U16G et U15 F.

Les règlements sportifs ont été diffusés fin octobre pour les règles de jeux.

David présente l'agenda de l'année en Water-Polo.

Il déplore toujours le manque d'arbitres sur la ligue. Nous n'avons que 3 arbitres N3 et il nous faudrait 2 arbitres par rencontre ce qui est une vraie problématique. Des personnes sont obligées de se porter volontaires...

Pour les officiels A ce n'est pas du ressort de la ligue mais par contre pour les officiels B, ceux qui tiennent la table, c'est du ressort de la ligue et nous réfléchissons à mettre en place quelque chose.

Des échanges entre le bureau de la ligue et la commission ont eu lieu car quelques jeunes en sont venus aux mains, d'où l'importance des arbitres... des sanctions ont été prises.

En plus des clubs water-polo classiques, 3 ou 4 clubs sont en loisirs pas tous engagés sur des championnats. Ce sont des clubs qui ne peuvent pas avoir de bassins pour pouvoir organiser des compétitions par manque d'effectifs ou de créneaux.

U11, U13, U15 et U17 sont les catégories officielles des championnats jeunes, et la N3 qui est le préambule pour participer à des championnats fédéraux N1 et Elite.

En U17, il n'y a que 3 clubs.

Bordeaux, La Rochelle, Limoges et St Jean d'Angely sont à peu près présents sur toutes les compétitions.

3 équipes sont engagées sur les Coupes de France de Ligues.

Les stages de sélections et de préparations auront lieu au CREPS de Poitiers.

Cette année les 15 joueurs sélectionnés U14G partiront pour la CFL au mois de mai alors que les U16G et U15F joueront au mois de juillet.

Marc ajoute que les clubs qui ont des sections sportives d'excellence, cela n'existera plus l'année prochaine. Les Sport Etudes vont revenir alors si les clubs veulent passer sur ce système, il va falloir se positionner avant fin janvier.

14- Questions diverses

- Participation de 5€ pour le repas des entraîneurs lors de la formation est remis en question par Laurent PASCAUD.

Le Président remercie tout le monde pour le travail effectué, il souligne la bonne humeur et l'esprit convivial qui ont régné tout au long de ce CODIR et en est très satisfait.

Il renouvelle ses vœux pour cette nouvelle année.

La prochaine réunion du CODIR est fixée au samedi **27 avril 2024** à Gaïa à Limoges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45

Le président,
Marc DEBERGHES

Le Secrétaire Général,
Pierre LEGROS

